

SG ERS Amundi Obligations Entreprises Euro ISR - F

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **18,72 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **61,53 (millions EUR)**
Code ISIN : **QS0002906574**
Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Norm du fonds maître :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit dans une sélection d'obligations émises par des entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de titres. Elle est adossée à une équipe d'analystes extra-financiers qui s'appuie sur l'expertise d'agences de notation spécialisées.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)

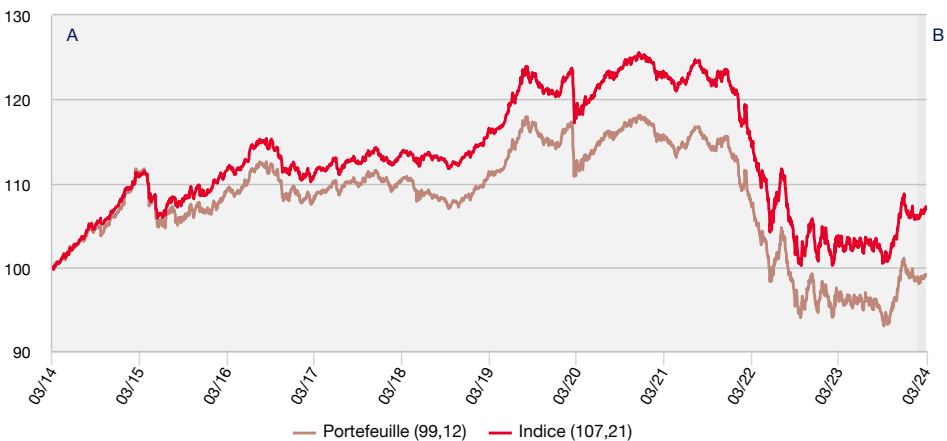


⚡ Risque le plus faible Risque le plus élevé ⚡

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE est mis en nourricier
B : A compter du 26 février 2024, le FCPE change de fonds maître

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	
Portefeuille	-1,24%	1,08%	-1,24%	3,36%	-13,91%	-10,92%	-0,80%	
Indice	-0,26%	1,22%	-0,26%	4,65%	-12,56%	-7,89%	7,28%	
Ecart	-0,98%	-0,14%	-0,98%	-1,29%	-1,35%	-3,04%	-8,08%	

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	5,79%	-16,59%	-3,41%	3,06%	5,40%	-1,80%	0,76%	2,83%	-0,23%	10,35%
Indice	6,12%	-16,69%	-2,85%	4,05%	6,00%	0,26%	0,58%	3,57%	1,00%	11,10%
Ecart	-0,33%	0,10%	-0,56%	-0,99%	-0,60%	-2,06%	0,19%	-0,75%	-1,23%	-0,76%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,21	4,21
Notation moyenne	BBB-	BBB+
Taux de rendement	4,52%	3,70%
SPS ³	7,82	5,19
Spread moyen ²	188	115
Nombre de lignes	264	4 000

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	5,56%	6,35%	5,66%	4,67%
Volatilité de l'indice	4,99%	6,57%	5,89%	4,65%
Tracking Error ex-post	1,77%	1,74%	1,55%	1,47%
Ratio d'information	-0,49	-0,29	-0,42	-0,54
Ratio de sharpe	-0,15	-0,99	-0,51	-0,06

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Le mois de mars a débuté avec le recul de l'inflation en Zone Euro porté notamment par l'Allemagne et la France. Le chiffre publié ressort à 2.6% en février contre 2.8% le mois précédent. En Allemagne, l'inflation sur un an recule (de 2.9% à 2.5% en février) et ressort en baisse par rapport aux prévisions (2.6%). De même pour la France qui passe sous la barre des 3% pour la première fois depuis début 2022, avec 2.9% contre 3.1% le mois précédent.

Bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance en Zone Euro est à la baisse progressive et permet ainsi à la BCE d'être davantage optimiste sur ses prévisions. Cette dernière les a revus en les ramenant de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estime atteindre son objectif de 2% en 2025.

Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive. Christine Lagarde a souligné la progression faite sur l'inflation mais a estimé que cela n'est pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer. Les chiffres de juin seront donc très attendus et déterminants avant toute action. Aujourd'hui, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024.

Outre Atlantique, l'inflation augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent. Toutefois, hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente recule (de 3.9% à 3.8%) principalement portée par les services.

Les derniers chiffres d'inflation ne permettent toujours pas à la FED de baisser les taux, Jerome Powell a décidé de laisser les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive car les progrès réalisés ne sont pas ancrés. D'autant plus que l'économie américaine s'est montrée robuste avec des indicateurs solides. Le PIB américain a été revu à la hausse passant de 3.2% à 3.4% au dernier trimestre 2023, ce qui a rassuré la banque centrale américaine et confirmé qu'il n'est pas urgent de baisser les taux pour le moment. En Zone Euro, le PIB est resté stable durant le quatrième trimestre 2023 et l'emploi a augmenté de +0.3%. D'après les dernières estimations, le PIB de la zone euro devrait croître progressivement passant à 0,6 % en 2024, à 1,5 % en 2025 et 1,6 % en 2026.

Enfin, autre chiffre qui aura marqué le mois de mars en Zone Euro, la publication du déficit public français pour l'année 2023 qui s'élève à 154 Mds € (soit 5.5% du PIB contre 4.9% en 2022). Le gouvernement a lancé un plan d'urgence pour réduire le déficit budgétaire à 4.4% du PIB et table sur une réduction à 2.7% du PIB d'ici 2027. L'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France et aurait un impact sur le coût de ses emprunts. D'autant plus que Moody's a jugé « improbable » l'objectif de réduction énoncé par la France et se prononcera officiellement fin avril sur la note de la dette française.

Dans ce contexte, on observe une légère baisse des taux. Le taux à 10 ans américain termine le mois de mars à 4.20%, soit -5 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. De même pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.30% (-11 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.67% (-16 pdb) et 3.15% (-13 pdb).

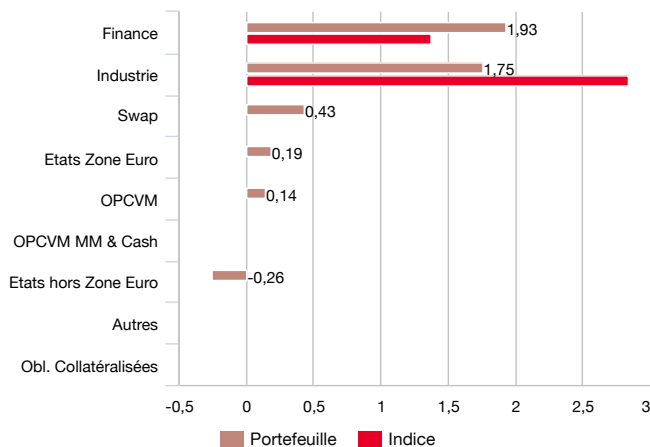
Ce mois s'inscrit dans la continuité de la dynamique de cette année, les spreads de crédit continuant à se resserrer, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021. Le marché reste très dépendant des indicateurs macro-économiques et surveille attentivement les dernières mesures prises par les banques centrales. La BCE a maintenu ses taux directeurs en suspens ce mois-ci, convaincue que le processus de désinflation se poursuit et le marché s'attend à une première baisse de taux d'ici juin. Aux États-Unis, le « soft landing » reste le principal scénario prévu par la FED avec un marché de l'emploi robuste et des données d'inflation en baisse malgré une récente réaccélération qui ne change pas la vue d'ensemble établi par le marché, qui prévoit trois réductions de taux en 2024. La saison des revenus touchant à sa fin, le marché du crédit Euro IG est resté relativement stable la première semaine et le ralliement ne s'est accéléré que la deuxième semaine. Très peu de mouvements ont eu lieu au cours des deux dernières semaines, les acteurs de marché réévaluant le nombre de baisses de taux et attendant les prochaines réunions des banques centrales en Avril.

Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate a affiché une performance positive de +122 bps et une surperformance de 55 bps. L'ensemble des secteurs ont surperformé, mais le secteur des financières est en tête (performance relative de +63 bps) et le sous-secteur le plus performant a été celui de l'assurance (+87 points de base). Cette performance relative est due aux échéances plus longues (>7 ans) avec une surperformance de +96 bps par rapport aux échéances plus courtes (+25 bps) en raison de l'effet de la sensibilité crédit. Enfin, nous avons connu un nouveau mois haussier pour les financières à bêta élevé, les spreads des obligations Coco AT1 se resserrant de 24 bps tandis que les spreads des financières senior se sont resserrés de 9 bps.

Le mois de mars a encore battu des records en termes de volumes d'émission, avec 71 milliards d'euros de nouvelles émissions, principalement sur le marché IG. Le marché HY a également été plus fort que jamais, devenant le mois le plus actif de ces trois dernières années (et le mois de mars le plus actif depuis la création de cette classe d'actif sur les marchés) avec +14,5 milliards d'euros de nouvelles émissions après deux années calmes en 2022 et 2023. En ce qui concerne les valeurs financières, les émissions restent faibles, avec une légère hausse de la dette subordonnée. Dans l'ensemble, ce trimestre est le plus fort début d'année enregistré depuis la crise financière, malgré un rythme moins soutenu qu'en janvier.

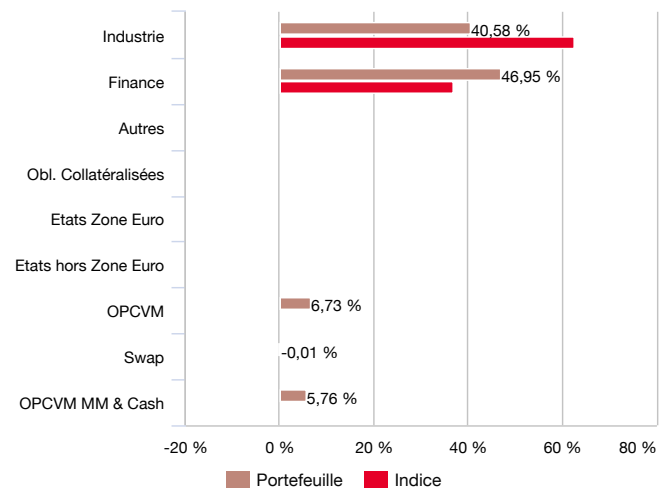
Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

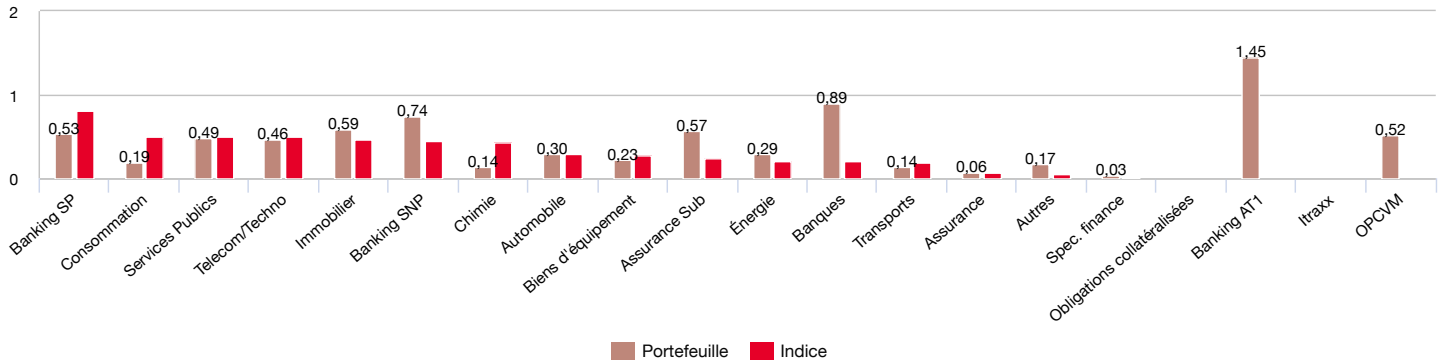
En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

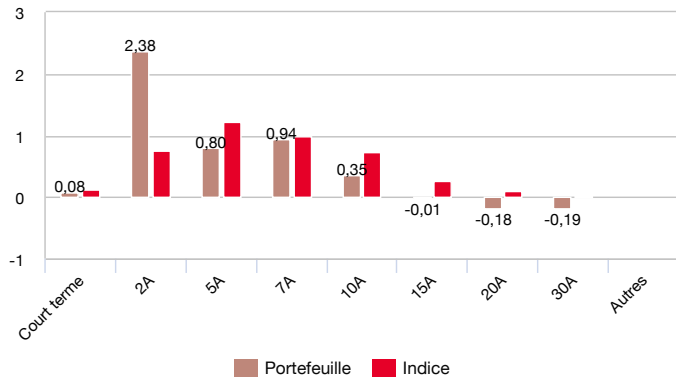
OBLIGATAIRE ■

Allocation sectorielle en SPS (%) (Source : Amundi)



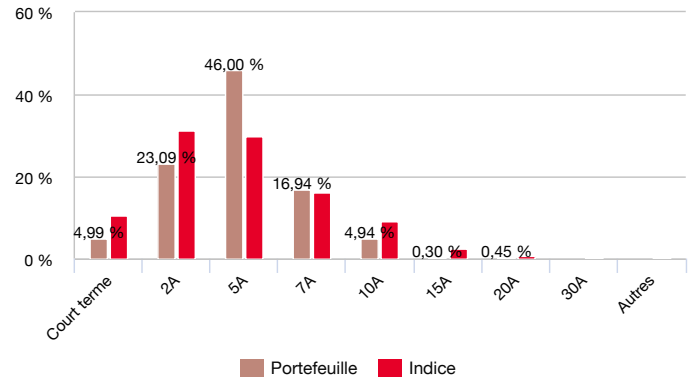
Répartition par maturités (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

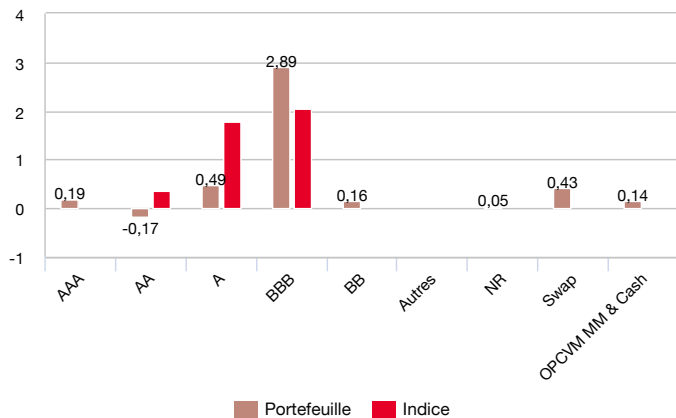
En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

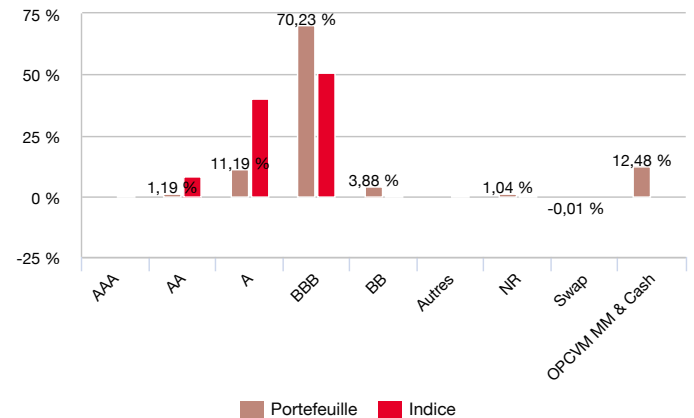
Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif *

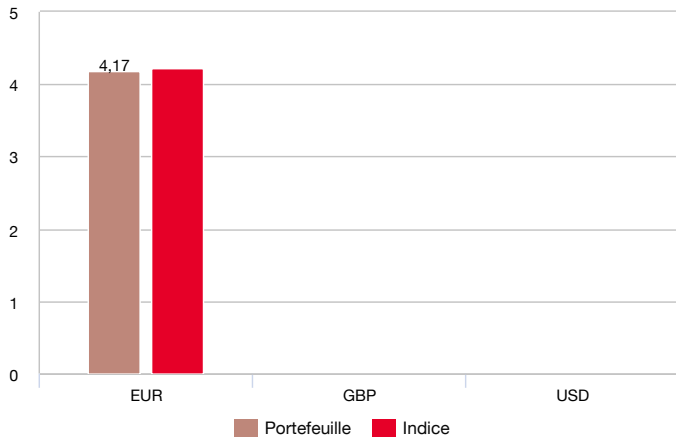


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par devise

OBLIGATAIRE ■

Répartition par devise en sensibilité (Source : Amundi)



	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	-
Banking AT1	8,10%
Banques	7,81%
Assurance Sub	3,79%
Immobilier	2,69%
Banking SNP	1,99%
Principales sous-pondérations	-
Banking SP	-11,21%
Consommation	-7,19%
Chimie	-6,45%
Telecom/Techno	-3,50%
Biens d'équipement	-3,24%

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
BNP PARIBAS SA	Finance	2,96%	0,13	0,33%	0,08%
HSBC HOLDINGS PLC	Finance	2,58%	0,10	0,23%	0,03%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	2,43%	0,12	0,33%	0,05%
CAIXABANK SA	Finance	1,99%	0,08	0,23%	0,04%
ORSTED AS	Industrie	1,91%	0,08	0,19%	-
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,74%	0,09	0,23%	0,06%
ABN AMRO BANK NV	Finance	1,74%	0,08	0,19%	0,03%
CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SA	Finance	1,65%	0,07	0,13%	0,02%
ORANGE SA	Industrie	1,59%	0,08	0,17%	0,04%
MEDIOBANCA BANCA CRED FIN SPA	Finance	1,43%	0,06	0,09%	0,01%
BANCO SANTANDER SA	Finance	1,39%	0,05	0,08%	0,05%
BPCE SA	Finance	1,38%	0,05	0,09%	0,07%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	1,23%	0,06	0,13%	0,03%
KBC GROUP NV	Finance	1,16%	0,04	0,09%	0,02%
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	1,12%	0,04	0,06%	0,10%

OBLIGATAIRE ■

Evolution de l'actif (Source : Fund Admin)

	Actif géré	Valeur Liquidative (VL)
28/04/2023	63 224 360	18,06
31/05/2023	64 845 997	18,22
30/06/2023	64 533 875	18,14
31/07/2023	63 643 530	18,14
31/08/2023	63 317 949	18,12
29/09/2023	61 547 285	17,68
31/10/2023	61 756 313	17,80
30/11/2023	63 144 514	18,40
29/12/2023	65 220 364	18,96
31/01/2024	64 170 739	18,84
29/02/2024	61 177 920	18,52
28/03/2024	61 534 713	18,72

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création du compartiment/OPC	19/06/2006
Date de création de la classe	31/03/2008
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	QS0002906574
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour voir Teneur de compte avant voir
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,60% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,44% (Estimés)
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	26/02/2024 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E) 17/11/2006 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E)

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

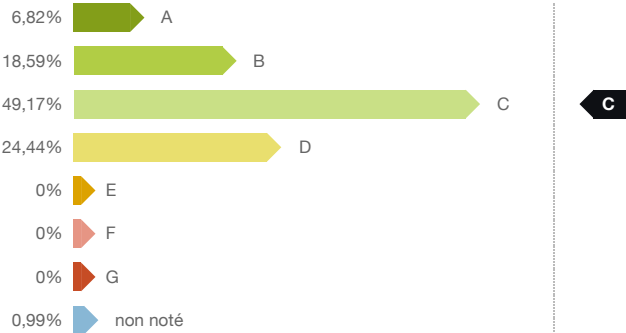
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

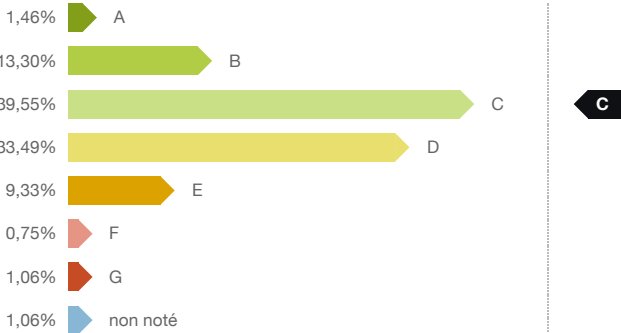
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	174
% du portefeuille noté ESG ²	99,01%

¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

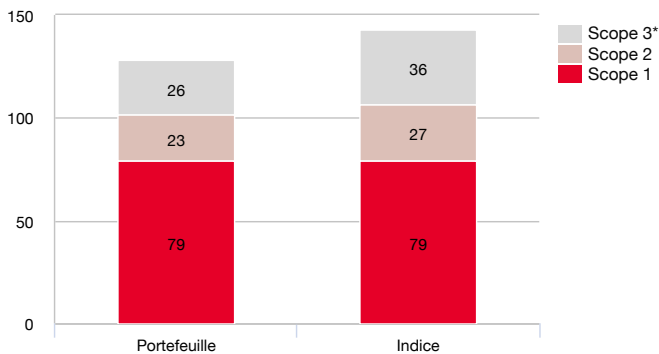
OBLIGATAIRE ■

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 128 / 142

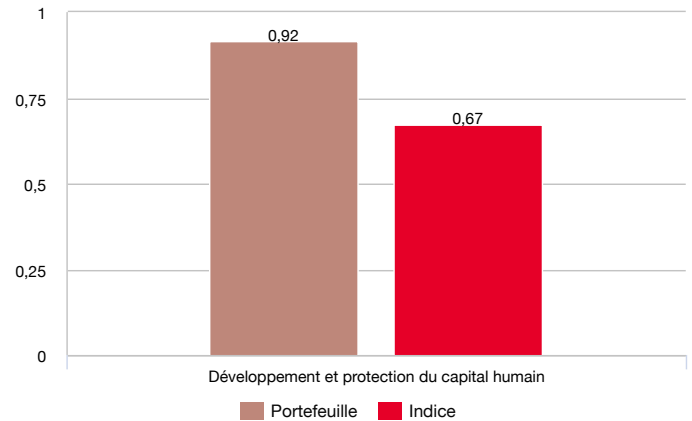
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,58% 96,65%

Social

Développement et protection du capital humain

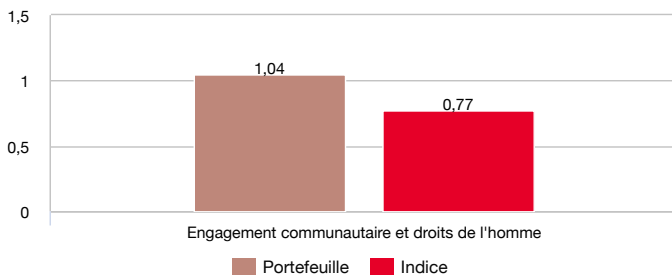


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,36% 96,97%

Respect des droits Humains³

Engagement communautaire et droits de l'homme

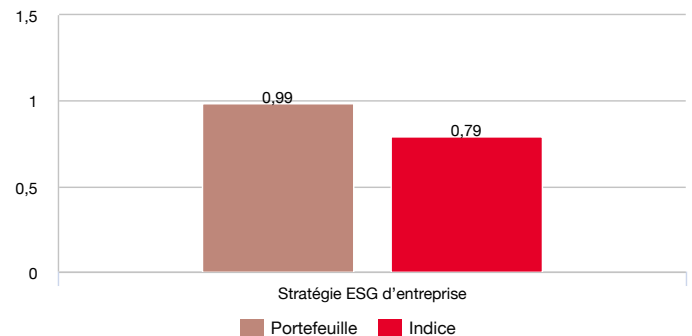


Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,27% 96,09%

Gouvernance

Stratégie ESG d'entreprise



Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,83% 93,94%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.